

COMMUNE DE SERVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2024-80

L'an deux mil vingt-quatre

Le neuf décembre

À vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de **Monsieur Serge GUERIN**.

Présents : Mme MAYOUSSIER, M ECOCHARD, Mmes BLANC, FREBAULT, LAURENT, PLISSONNIER, Ms PETITJEAN, REYNAUD, CREPEL, GISBERT-CUREAU, LEGRAIS-BOUCHER

Excusés : M CURT, Mme PIERRE

Secrétaire de séance : M. GISBERT-CUREAU

Date de Convocation : 4 décembre 2024

OBJET : MISE EN PLACE D'UNE MUTUELLE COMMUNALE : CONVENTION DE PARTENARIAT

Madame Christèle MAYOUSSIER informe l'Assemblée qu'une réflexion a été engagée au sein du CCAS, afin d'améliorer l'accès aux soins des habitants de Servas en leur donnant la possibilité de souscrire une complémentaire santé à des conditions et tarifs préférentiels.

En contrepartie, la Commune de Servas s'engage à promouvoir l'offre de la mutuelle retenue auprès de la population et mettra à disposition un local pour les permanences. Toutefois, elle ne jouera pas de rôle d'intermédiaire. Cette prestation n'aura aucun impact financier pour la Commune.

A cet effet, Madame Christèle MAYOUSSIER présente deux offres, celle proposée par la Région Auvergne Rhône-Alpes (RADIANCE Mutuelle) et celle proposée par AÉSIO Mutuelle.

Cette collaboration fera l'objet d'une convention de partenariat à conclure entre la Commune de Servas et le prestataire retenu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'acter le partenariat entre la Commune de Servas et AÉSIO Mutuelle ;
- **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat à conclure entre la Commune de Servas et AÉSIO Mutuelle, prenant effet au 1^{er} janvier 2025 ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et tout document nécessaire à la mise en œuvre de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Serge GUERIN

